

Qui trop embrasse mal étreint : les arts éphémères noyés dans le patrimoine immatériel

Bernard Genest et Camille Lapointe, *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*, Québec, Gouvernement du Québec, Culture et Communications, 2004, 77 p. ISBN 2-550-42524-3

Pierre Chartrand

Volume 3, 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201714ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201714ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Chartrand, P. (2005). Qui trop embrasse mal étreint : les arts éphémères noyés dans le patrimoine immatériel / Bernard Genest et Camille Lapointe, *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*, Québec, Gouvernement du Québec, Culture et Communications, 2004, 77 p. ISBN 2-550-42524-3. *Rabaska*, 3, 110–112. <https://doi.org/10.7202/201714ar>

Qui trop embrasse mal étreint : les arts éphémères noyés dans le patrimoine immatériel

PIERRE CHARTRAND

Directeur général du Centre Mnémo
Drummondville, Québec

Suite à la Commission Arpin sur le patrimoine, qui après de multiples audiences avait déposé ses recommandations pour une nouvelle politique du patrimoine, le *Groupe de travail sur le patrimoine immatériel* produisit son *Mémoire sur le patrimoine immatériel* à la Direction des politiques culturelles et de la propriété intellectuelle. Le document fut révisé et abrégé par Bernard Genest et Camille Lapointe, de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications du Québec, afin de produire la publication qui nous occupe ici : *Le Patrimoine culturel immatériel, un capital social et économique*.

On voit donc que la reconnaissance du concept de patrimoine immatériel¹ a fait son chemin depuis une dizaine d'années tant au Québec qu'à l'étranger, particulièrement à l'UNESCO. Cette publication vise donc à présenter le concept de patrimoine immatériel et à l'illustrer par divers exemples, en diffusant le résultat des études et rapports produits depuis plus de dix ans sur le sujet.

Après une présentation générale du concept de patrimoine immatériel, utilisant principalement les définitions de l'UNESCO, on nous présente sept exemples : 1 – les marchés de la Place Royale ; 2 – le fumage du hareng aux Îles-de-la-Madeleine ; 3 – la fabrication des verchères ; 4 – l'industrie de la confection de la fourrure à Montréal ; 5 – le Carrefour mondial de l'accordéon ; 6 – le réapprentissage de la langue huronne ; 7 – Marie-Jeanne Lavallée, artiste populaire (sculpture animalière).

Comme on le voit, l'éventail est large et va de l'événement très touristique (marchés de la Place Royale) au très économique (industrie de la confection de la fourrure) ainsi qu'au très éducatif (réapprentissage de la langue huronne à Wendake). Ce qui montre bien que, à la limite, tout peut devenir sujet d'étude pour l'ethnologue (sauf peut-être l'acte de l'ethnologue lui-même...).

1. Également appelé « patrimoine vivant ».

Considérer la Place Royale comme marché public représentant une « réactivation d'une pratique tombée en désuétude » semble à mon avis exagéré. Aucune famille n'ira faire ses emplettes de la semaine sur la Place Royale. Ce marché touchera beaucoup plus les touristes en quête d'un produit du terroir. Ce qui n'est pas négligeable, mais tout de même pas une réelle « réactivation ».

On nous brosse d'autre part un tableau de la situation internationale de la confection de la fourrure et la place importante que Montréal y occupait, et y occupe encore, ainsi que le développement des condominiums qui ronge le « District de la fourrure », et des impacts néfastes qu'ont les mouvements de protection de la faune sur cette industrie. Nous ne sommes plus dans le tourisme, mais bien dans les grandes conjonctures économiques.

Quant au réapprentissage du huron, il s'agit là d'une démarche essentielle à l'affirmation de l'identité huronne, au développement d'une psyché communautaire, à la connaissance de ses symboles.

Ces trois exemples sont pour moi comme les trois pointes d'un triangle immense et démesuré dans lequel tout peut être incorporé : le culturel, le politique, le social, l'économique... l'anecdotique comme l'essentiel.

Les autres exemples sont plus appropriés. Reste que les domaines de la chanson, de la musique, du conte et de la danse sont peu touchés lorsqu'on considère qu'ils étaient à la base des études en ethnologie au Québec². On nous présente bien sûr le Carrefour mondial de l'accordéon, qui est un événement fort important, mais qui ne dure tout de même qu'une fin de semaine. On est loin de la réappropriation.

On cite par ailleurs l'UNESCO (p. 30), qui « axe la protection du patrimoine culturel immatériel sur trois activités principales : la protection de la culture traditionnelle et populaire, la sauvegarde des langues en danger et *la sauvegarde des musiques traditionnelles* », voie que semble peu emprunter le Ministère.

Le concept de patrimoine immatériel, qui se voulait comme une réponse à l'omniprésence du « patrimoine matériel ou immobilier » qui a longtemps prévalu, intègre si bien les savoir-faire des producteurs d'objets qu'il se penche maintenant non pas sur la chaloupe ancienne, mais bien sur son constructeur. Cela est fort louable, et même essentiel, mais ne peut être considéré comme l'équivalent des producteurs de l'éphémère (danse, musique, chanson, conte). C'est également se méprendre sur les modes de réappropriation de notre culture populaire. S'il y a les métiers traditionnels à préserver, les maîtres-artisans à encourager, il y a aussi les pratiques culturelles régulières du citoyen normal à soutenir. Et non pas dans l'esprit de l'ethnologie-spectacle, mais

2. Ce qu'on mentionne d'ailleurs en p. 39.

bien dans l'idée d'une réelle réappropriation par la pratique. Pratique de la danse, du chant, de la musique, afin de contrer la médiatisation forcenée dont nous sommes l'objet. Un festival de trois jours, c'est bien, mais des lieux de formation et de pratique régulière sont essentiels à la survivance, ou à la renaissance, de nos pratiques culturelles traditionnelles.

Il est fait mention (p. 55) que le Ministère « a [depuis quelques années] inclus dans les statistiques culturelles des indicateurs de pratiques actives, reconnaissant ainsi le lien intime entre le citoyen et la culture ». Mais l'omniprésence de l'objet, et de son artisan, est toujours prédominante. Ne serait-ce que par l'iconographie de l'ouvrage : au chapitre « Le patrimoine immatériel au Québec » (p. 52), où l'on discute de l'implication du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) dans le domaine des arts de la scène, on nous montre un couvreur travaillant à la restauration d'une église, puis l'architecte expliquant ladite rénovation.

La fin de l'ouvrage nous brosse un tableau succinct, mais somme toute intéressant de l'implication des ministères, des municipalités, des universités, des musées et du mouvement associatif dans les divers domaines du patrimoine immatériel.

On clôt sur « *Les enjeux de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* » en mentionnant que « Si pendant longtemps l'identité a été définie par rapport à soi, à partir de ses propres traditions, elle est de plus en plus considérée comme découlant aussi de l'Autre, c'est-à-dire d'emprunts faits à d'autres cultures » (p. 75). Il en a toujours été de même, surtout au Québec : notre gigue est irlandaise, nos sets carrés sont américains, notre turlutte est également passée du « turlututu » français au « diddle diddle » anglophone, nos reels et nos giges proviennent principalement des Îles britanniques... Ceux qui croient que le métissage est récent ont une courte vision historique. Notre identité culturelle a longtemps « été définie par rapport à l'Autre », et ce n'est que depuis l'Après-Guerre que nous avons commencé à nous affirmer. Parlons donc de vrais métissages, qui ont eu lieu dans les deux derniers siècles et qui ont laissé des marques tellement indélébiles sur notre culture que nous ne les reconnaissons même pas. Après cela nous pourrions regarder ce qui est advenu hier matin. Faisons œuvre de mémoire.

Pour conclure, disons que l'ouvrage témoigne d'un effort louable à présenter ce nouveau concept de patrimoine immatériel, mais que transparaît tout de même une méconnaissance du terrain dans ce domaine, surtout en ce qui a trait aux arts éphémères que sont la danse, la musique, la chanson et le conte.